

il aurait incorporé dans les armées en retraite — puisqu'il y avait possibilité de retraite — quelques centaines ou bien quelques dizaines d'ouvriers dévoués, et en leur donnant les directives suivantes : exciter le mécontentement des soldats contre les officiers et profiter du premier moment psychologique favorable pour libérer les soldats des officiers et les ramener à Paris pour s'unir avec le peuple. Cela pouvait être facilement réalisé, d'après l'aveu même des partisans de Thiers. Personne n'y pensa. Il n'y eut personne pour y penser. En présence des grands événements, d'ailleurs, de telles décisions ne peuvent être prises que par un parti révolutionnaire qui attend une révolution, s'y prépare, ne perd pas la tête, par un parti qui est habitué d'avoir une vue d'ensemble et n'a pas peur d'agir.

Et précisément le prolétariat français n'avait pas de parti d'action.

Le Comité central de la Garde nationale est, en fait, un Conseil de Députés des ouvriers armés et de la petite-bourgeoisie. Un tel Conseil élu immédiatement par les masses qui ont pris la voie révolutionnaire, représente un excellent appareil d'action. Mais il reflète en même temps et justement à cause de sa liaison immédiate et élémentaire avec les masses qui sont dans l'état où les a trouvées la révolution, non seulement tous les côtés forts, mais aussi tous les côtés faibles des masses, et il reflète d'abord les côtés faibles plus encore que les côtés forts : il manifeste l'esprit d'indécision, d'attente, la tendance à être inactif après les premiers succès.

Le Comité central de la Garde nationale avait besoin d'être dirigé. Il était indispensable d'avoir une organisation incarnant l'expérience politique du prolétariat et toujours présente — non seulement au Comité central, mais dans les légions, dans les bataillons, dans les couches les plus profondes du prolétariat français. Au moyen des Conseils de Députés, — dans le cas donné c'était des organes de la Garde nationale, — le parti aurait pu être en contact continu avec les masses, connaître leur état d'esprit ; son centre dirigeant aurait pu donner chaque jour un mot d'ordre qui, par des militants du parti, aurait pénétré dans les masses, unissant leur pensée et leur volonté.

A peine le Gouvernement eut-il reculé sur Versailles, que la Garde nationale se hâta de déguer sa responsabilité, au moment même où cette responsabilité était énorme. Le Comité central imagina des élections « légales » à la Commune. Il entra en pourparlers avec les maires de Paris pour se couvrir, à droite, par la « légalité ».

Si l'on avait préparé en même temps une violente attaque contre Versailles, les pourparlers avec les maires auraient été une ruse militaire pleinement justifiée et conforme au but. Mais en réalité, ces pourparlers n'étaient menés que pour échapper par un miracle quelconque à la lutte. Les radicaux petits-bourgeois et les socialistes-idéalistes, respectant la « légalité » et les gens qui incarnaient une parcelle de l'état « légal », les députés, les maires, etc., espéraient au fond de leurs âmes que Thiers s'arrêterait respectueusement devant le Paris révolutionnaire, aussitôt que ce dernier se couvrirait de la Commune « légale ».

La passivité et l'indécision furent dans ce cas appuyées par le principe sacré de la fédération et d'autonomie. Paris, voyez-vous, n'est qu'une commune parmi d'autres communes. Paris